# Paysan-tisserand au 19ème siècle à Charsonville - 'Un travail à domicile'

PREAMBULE

Aujourd'hui peu de tissus sont fabriqués en France, alors qu'au 19ème siècle tous les tissus étaient fabriqués partout dans l'hexagone et surtout dans les campagnes.
En effet, au 19ème siècle, quand certains paysans (les plus pauvres) n'étaient pas dans leurs champs (principalement en hiver) ils travaillaient à domicile. Ils produisaient autre chose (couteaux, horloges, tissus…) qui n'était pas nécessaire à leur travail. A cette époque la principale production en France était la fabrication de textiles. Cette production était dispersée dans les villes, les villages, les hameaux et les fermes.

A Charsonville il existait deux types de tisserands ; les paysans tisserands et les ouvriers tisserands. L'ensemble représentait un petit nombre de personnes. Cette activité ou pluriactivité se déroulait dans un cadre familial élargi (père, fils, cousins…) et à l'échelle de plusieurs générations. Les principales familles de tisserands s'appelaient ; Gasnier, tisserand depuis 1664, (aux hameaux d'Ourcis et Vilaine), Pellé (à Ourcis et au bourg), Martin, Lemasne, Bourgoin (au hameau de Vilaine), Boucheron, Micheaux, Cabaret (au hameau de Chandry), .... Les tisserands appelés aussi « texiers » ou « tessiers », dans notre région, formaient par leur nombre le deuxième métier à Châteaudun, après les tanneurs.

Ces travaux « en chambre » à Charsonville ont perdurés et résistés à l'industrie mécanique jusqu'à la fin du 19ème siècle car plus on travaillait des fils fragiles et plus les outils mécaniques ne parvenaient pas à éviter les ruptures de fils.
Après la grande grève de 1891, le tissage va rapidement se mécaniser et se concentrer en ville.

LE METIER

Le paysan tisserand ou ouvrier tisserand de Charsonville fabriquait à domicile, sur un métier manuel rudimentaire, des étoffes ordinaires de coton ou de laine. Il travaillait probablement dans l'espace ou il vivait, mangeait et dormait. Il avait installé une machine à tisser dans sa pièce principale afin de consacrer une partie de son temps à sa production industrielle. On pouvait retrouver sa machine également dans l'écurie, voire dans l'étable ou la grange. En effet, l'atmosphère du lieu ou est installé le métier à tisser devait être humide pour éviter que le fil ne se casse.

Le métier à tisser utilisé par les tisserands était une machine archaïque et volumineuse (longue de 2,50m et large de 1,50m environ).

Lorsque le tisserand avait constitué sa provision de fil, il faisait appel à sa femme. Le travail de cette aide était double puisque le fil acheté avait besoin d'être lessivé puis bobiné avant d'être placé sur le métier. La place des femmes était essentielle. Elle tissait et filait des lors que son époux ou enfants travaillaient aux champs. L'outillage d'une fileuse comportait ; quenouille, fuseaux, rouet, dévidoir.

Au moment de préparer son appareil pour commencer à tisser, l'ouvrier enduisait ses fils d'une pâte à base de farine. Il procédait ainsi pour leur éviter tout risque de cassure et pour assurer une plus grande résistance quand il les tassait avec son battant.

Le tisserand fabriquait par exemple des draps qui avaient une couture au milieu car ils étaient constitués de deux bandes de 87cms de largeur et 2,65m de longs.

PAYSAN TISSERAND ET OUVRIER TISSERAND

On ne connaît pas le type d'organisation du travail des tisserands à Charsonville au 19ème siècle cependant deux types d'organisation du travail étaient possibles.

Le tisserand « indépendant »

Le paysan tisserand (ou tisserand indépendant) à Charsonville possédait un lopin de terre et se livrait aussi à des activités agricoles. Il possédait des terres mais pas suffisamment pour en vivre. Pour vivre il devait faire un autre travail comme celui de tisserand. Cette organisation n'était possible que pour un travail saisonnier (en hiver).Il se fournissait lui-même en matières premières sur les marchés locaux.
La majorité des matières premières (lin, laine (globalement de médiocre qualité), chanvre..) étaient produites en France et d'autres matières étaient importées (cotons et laines (de meilleure qualité)).
Le paysan pouvait aussi acheter la laine dans le village à un autre paysan. Pour exemple, on dénombre en 1857 ; 656 moutons et 3460 brebis et agneaux dans la commune de Charsonville.
Ensuite, le tisserand allait vendre sa production aux marchés, dans les villes de proximité, ou au tailleur d'habits ou couturières à Charsonville. Pour les productions de tissus de médiocre qualité il n'y avait pas de règlement. Mais des règlements existaient pour les produits réalisés sous une marque et qui imposaient de la très grande qualité aux produits qui allaient être vendus sous cette marque. Ce qui permettait au tisserand d'obtenir un certificat de bonne qualité et lui permettait de vendre plus chère sa marchandise.
Ce complément de revenu prenait beaucoup du temps sur le travail de paysan mais cette pluriactivité permettait à ces pauvres paysans de les maintenir en place et d'éviter ainsi d'aller travailler en ville.

Le tisserand « ouvrier »

Les marchands fabricants étaient probablement à Orléans, Châteaudun… et distribuaient le travail à des tisserands ouvriers dans la campagne. Ces ouvriers n'avaient pas de terre ou n'exploitaient pas le peu de terres qu'ils possédaient. Ces ouvriers fabriquaient, durant toute l'année, des textiles qui étaient destinés souvent à des marchés hors de la Beauce.
L'ouvrier paysan ne possédait ni le métier à tisser, ni les matières premières qui appartenaient aux riches marchands installés en ville. La forme d'organisation du travail était dirigiste avec une quantité de matière première remise par les marchands et surveillée (car les paysans pouvaient mettre de côté de la belle laine et la remplacer par de la laine de plus mauvaise qualité).

Le marchand fournissait au tisserand une attestation selon laquelle ce que le paysan a produit était conforme à la marque.

La rémunération du tisserand ouvrier ne se faisait pas au temps mais à la pièce.

Sources Internet

- Le Loiret Généalogique
- Site des archives du Loiret (Archives numérisées)
- AURELIA (Bibliothèque numérique d'Orléans)
- Gallica

Sources écrites

- Archives Départementales du Loiret (6 rue d'Illiers, Orléans)